



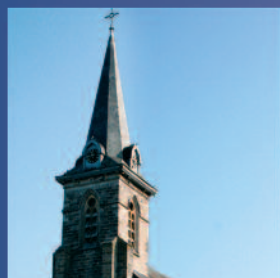
# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel mars 2014 - n° 149



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)







## TOUT FAIRE MATERIAUX

**Gilles S.P.R.L.**

[www.toutfaire.be/gilles/](http://www.toutfaire.be/gilles/)

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**



**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**

# Regifo

Edition

Notre société édite depuis plus de 30 ans  
en partenariat avec les Administrations  
communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes,  
les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes,  
de zones touristiques
- ou toutes autres brochures  
à vocation communale

Vous souhaitez annoncer  
dans la brochure de votre  
commune,  
vous désirez un renseignement  
sur nos services?  
Contactez-nous, nous sommes  
à votre écoute :  
par téléphone: **071/74 01 37**  
ou par mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)



Entreprise de clôtures

## Clôtures Neuville sprl

- Clôtures anglaises
- Clôtures pour chevaux et moutons
- Clôtures en panneaux et treillis (Betafence)
- Clôtures forestières (protection contre gibiers)
- Clôtures résidentielles



Xhout-si-Plout 13 • 6960 MANHAY

Tél./Fax 086 45 57 17

Gsm 0475 39 21 87

[herve.neuville@skynet.be](mailto:herve.neuville@skynet.be)

[www.cloturesneuville.be](http://www.cloturesneuville.be)

## Stages résidentiels août 2014



5-7 ans

Contes et rêves  
Nature  
Cirque

8-12 ans

Astronomie  
Musique  
Viva Brésil!

10-15 ans

Destination Afrique  
Moyen-Âge

14-17 ans

Nature

Nous vous proposons une semaine  
de découvertes et d'amusement.  
Pour plus d'infos, prenez contact avec nous!



[www.gitesdetape.be](http://www.gitesdetape.be) [stages@gitesdetape.be](mailto:stages@gitesdetape.be) 02 209 03 03

## Regifo

EDITION

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl Regifo Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Nous remercions les annonceurs pour  
leur collaboration à la parution de ce trimestriel.  
Nous nous excusons auprès  
de ceux qui  
n'auraient pas été  
contactés.

Si vous souhaitez  
paraître dans le  
prochain numéro,  
contactez-nous!

Votre conseiller en communication,  
Mr Roland Crosset  
se fera un plaisir  
de vous rencontrer.  
Tél. 087 26 78 86 (le soir)



## Le mot du Maireur

### Travaux

De nombreux chantiers sont actuellement en cours ou vont débiter sur notre commune. Je suis bien conscient que ces chantiers occasionnent des désagréments, mais à terme ils devraient apporter plus de confort et de sécurité aux habitants de notre commune. Je vous demande donc un peu de compréhension et de patience.

### Police, sécurité

Que faire si vous constatez des faits ou des agissements suspects qui nécessitent une intervention policière ? S'il y a urgence, vous devez former le 101. L'anonymat est garanti. Si ce n'est pas urgent, vous pouvez contacter l'agent de quartier pendant ses heures de service (0498/88.23.53). Si vous êtes vous-même victime de faits ou d'agissements, la démarche est similaire : appeler le 101 si urgence, sinon l'agent de quartier. Vous êtes nombreux à m'appeler pour me signaler des faits, mais cette manière de procéder ne fait que rajouter une étape supplémentaire qui allonge le délai d'intervention. Vous pouvez bien entendu toujours me contacter pour information. Ce qu'il faut savoir, c'est que le bourgmestre est toujours averti par la police de tous les faits qui se sont déroulés sur la commune.

### Urbanisme, aménagement du territoire

En matière d'urbanisme, il me paraît opportun de vous rappeler qu'on ne peut faire n'importe quoi. Toutefois, depuis quelques années, la législation, le fameux CWATUPE (Code Wallon d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie), a changé ; certains travaux ne nécessitent pas de permis, tandis que d'autres demandent une simple déclaration ou un permis avec dispense d'architecte. Il existe aussi la procédure de dérogation d'architecte, susceptible d'être obtenue auprès du Gouverneur de la Province, qui permet d'alléger un dossier complet. Aussi, je vous conseille vivement de vous renseigner à la commune avant d'entamer un chantier dans votre habitation. Se renseigner avant permet d'éviter des ennuis après.

Pour votre information, un nouvel outil est attendu courant 2014 pour remplacer le CWATUPE : il s'agira du CoDT (Code du Développement Territorial). Les démarches en matière de permis d'urbanisme risquent de ce fait d'être modifiées dans le futur.

Au niveau de l'aménagement du territoire, le conseil communal a voté le projet de PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) de la carrière de Resteigne. Pour faire bref, ce plan vise à transformer la zone d'extraction reprise au Plan de secteur en d'autres zones (loisirs, nature, équipements communautaires et de services publics par exemple).

### Enseignement

L'extension de l'école de Bure a été inaugurée ce 28 février. La volonté de la majorité est de poursuivre les aménagements dans nos écoles. En effet, le chantier d'extension-rénovation de l'école de Tellin devrait débiter prochainement, et un projet de cantine scolaire est sur les rails pour Resteigne.

Je vous souhaite déjà d'excellentes vacances de Pâques ... heu ... pardon, de printemps.



Jean-Pierre Magnette  
Bourgmestre

### Echos de nos Clochers – Note d'information.

Lors du dernier numéro de l'Echo de nos Clochers, nous avons éprouvé des difficultés à insérer tous les articles et certains ont dû être supprimés. Le Collège pense qu'il serait utile de rappeler les consignes de départ en réactualisant les conditions de l'insertion des articles :

- **limiter les articles (format doc) à 2.500 caractères et 2 photos maximum par article ;**
- **3 articles maximum par catégorie (rubrique) sauf pour l'Administration et le C.P.A.S ;**
- **En ce qui concerne, les annonces : maximum 10 lignes ou limitée à 1/8 page ;**
- **Pas de publication personnelle.**

La priorité sera également donnée au niveau de la rentrée des articles. Il vous est également demandé d'envoyer vos photos à part des textes.

Les articles comprendront des informations générales sur notre commune et seront signés, des renvois vers des personnes à contacter ou un lien internet peuvent être indiqués pour compléter l'article.

Nous vous rappelons également que les articles peuvent être mis sur le site de la commune de TELLIN.

Merci à tous pour votre compréhension.

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 150.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2014.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir **uniquement au format (doc)** sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : [mariane.remacle@tellin.be](mailto:mariane.remacle@tellin.be) pour le vendredi 25 avril à minuit.

REMACLE Mariane

ECHOS DE NOS CLOCHERS Nr 149  
– SOMMAIRE

#### ADMINISTRATION

Mot du Maireur  
Echos de nos Clochers nr150  
Des nouvelles du Conseil Communal  
Enseignement et sports  
Location chasse  
Location d'un garage à Grupont  
Echo de la minorité  
Espace Public Numérique

#### ETE SOLIDAIRE

Été Solidaire je suis partenaire  
Appel à candidature

#### C.P.A.S

Service Mobilité  
Pas à pas

#### ENVIRONNEMENT

Jardin Jacques Goffin – Portes ou-vertes  
PCDN et Maya 2013-2014 –  
2° distribution de fruitiers hautes tiges  
Des nouvelles de la gestion différenciée  
Journées Communes et Rivières prepres  
Earth Hour 2014 - 29 mars

#### POLICE

Abus en matière de démarchage

#### JEUNESSE - EXTRASCOLAIRE

Congés de Pâques 2014  
Vacances d'été 2014

#### TOURISME

Devenez Greeters à Tellin  
L'Ancienne Fonderie de Cloche de Tellin

#### COMMEMORATION

Commemoration 1914-1918  
Petite Chronique de la Grande Guerre  
Les 70 ans de la Guerre 40 – 45

#### SPORTS

Je cours pour ma forme –  
31/03/2014  
Match Liège Basket/Spirou Charleroi

#### AGENDA

Calendrier des manifestations de Mars à Juin  
Volley Club Lesse et Lhomme – AG du 28/03/2014  
Croix-Rouge – Séance d'information.  
Stage de Volley du 07 au 11 avril  
Concours de Couyon – 18 avril 2014  
VC TELLINAM - Tournoi – 6 h de Volley  
Volley Club Lesse et Lhomme – 15 heures de Volley 4/4 Mixte  
Dîner – Théâtre -04 mai 2014  
BURE – Marche Adeps du 09 juin 2014

#### DIVERS

Information assurance bénévoles



## Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 28 janvier et 24 février.

- Approbations lors du 28 janvier :
  - De l'avant projet du Plan Communal d'Aménagement révisionnel dit « Carrière de Resteigne »
  - Vente de bois 2014 (destination des coupes de l'exercice 2015)
  - Aménagements et réfection des murs d'enceintes des cimetières
  - Désignation de l'AIVE pour l'étude hydrogéologique des ressources aquifères potentielles pour les communes conjointes de Libin et Tellin
  - Information sur le Vade-mecum d'organisation d'événement et du règlement de police

- Approbations lors du 24 février :

- Les additionnels à la taxe Pylônes régionale
- Avis sur l'enquête publique du SDER
- L'officialisation des armoiries, sceau et drapeau communaux
- Modification du tracé suite au déplacement des poteaux lors de l'aménagement de trottoirs à la rue de Saint-Hubert (dans le cadre du Plan Trottoirs 2011)
- Rénovation de la toiture de la Maison de Village de Tellin
- Remplacement des châssis du hall omnisports de Tellin
- L'accord pour le projet de Cohésion Sociale 2014-2019
- La mesure 313

Pour la majorité, Olivier DULON  
Président du Conseil communal  
Groupe Unir



## L'enseignement, le sport,...en bref :

L'école de Bure, construite en 1996, a, dès l'ouverture de ses portes, connu un franc succès, tant auprès de la population de notre entité qu'au-delà des limites de celle-ci.

Ce succès est sans nul doute lié au caractère innovant des bâtiments scolaires concernés, mais aussi et surtout à la qualité de l'enseignement prodigué dans notre commune.

L'implantation scolaire de Bure s'est, dès lors, rapidement révélée trop exigüe.

C'est pourquoi, un projet d'extension de cette même implantation a été lancé en 2009. A l'heure de la rédaction du présent article, nous sommes à trois jours de l'inauguration du bâtiment constituant ladite extension.

La commune de Tellin considère l'enseignement comme une valeur sûre. Investir dans l'enseignement, c'est ouvrir les portes du savoir à nos enfants qui, ne l'oublions pas, sont les futurs acteurs de notre société.

Il est, à cet égard, utile de rappeler que notre entité comporte trois implantations scolaires pour une population totale de 2437 habitants. Nos investissements par habitant dans le domaine de l'enseignement sont largement supérieurs à la moyenne wallonne.

De nouveaux investissements sont encore prévus, comme le réagencement et l'extension de l'implantation de Tellin, et la création d'une cantine à Resteigne.



La commune de Tellin se montre également sensible au sport et à toutes les valeurs que sa pratique véhicule,

comme, pour n'en citer que quelques-unes, le goût de l'effort, la persévérance, l'esprit de groupe, l'acceptation de nos limites, le respect de l'autre, de la hiérarchie et des règles, ... Le sport est une école de vie ...

Nous ne pouvons perdre de vue les limites de nos possibilités financières mais restons animés par la volonté d'épauler les associations sportives de notre entité et de mettre à leur disposition des infrastructures adaptées à la pratique de leurs disciplines.

Ainsi, des négociations sont en cours afin d'obtenir des subsides pour le remplacement des châssis du hall omnisports. Nous reviendrons vers vous, en temps voulu, pour vous informer de l'évolution de ce dossier. Croisons les doigts ...

La découverte du sport, que ce soit via les médias ou, mieux encore, en observant la pratique dans le cadre d'un match ou d'une démonstration, peut susciter l'envie de mettre le pied à l'étrier.

Nous vous invitons, dans ce contexte, à prendre connaissance, au sein du présent bulletin, de l'article relatif à un match de basket de haut niveau, opposant les équipes de Liège et de Charleroi.

Vous souhaitez pratiquer la course à pied mais reportez toujours ce projet à plus tard... ?

Adhérez au concept « je cours pour ma forme » organisé sur la commune de Tellin.

Vous découvrirez plus d'informations à ce sujet dans la rubrique « sports » de cet « Echos de nos clochers ».

Enfin, nous terminerons en adressant nos plus vives félicitations à tous les jeunes citoyens Tellinois qui, tous niveaux confondus, ont participé à des épreuves sportives à l'échelon provincial, national ou international.

Bravo à tous !!

Pour la majorité, Yves DEGEYE  
1<sup>er</sup> Echevin  
Groupe E.D.A.



PROVINCE DE LUXEMBOURG  
COMMUNE DE TELLIN

## LOCATION DE DROITS DE CHASSE

Le Collège Communal de la commune de TELLIN, assisté de Madame l'Ingénieur du Département de la Nature et des Forêts, procèdera à l'adjudication publique par soumissions de 2 lots de chasse situés sur le territoire communal de Tellin,

En la salle du Pachy (rue Grande 21a à 6927 TELLIN)

**Le 04 avril 2014 à 16h00**

Lot 2.1: Tellin – 262ha 16a 28ca - Location jusqu'au 30/04/2021

Lot 2.2: Tellin – 426ha 10a 61ca – Location jusqu'au 30/04/2021

Masse lot 2.1 + lot 2.2: Tellin – 688ha 26a 89ca – Location jusqu'au 30/04/2021

Prix minimum de location 40€/ha

Le cahier des charges régissant la location des lots 2.1 et 2.2 peut être obtenu à l'Administration communale de TELLIN, rue de la Libération, 45 à 6927 TELLIN moyennant le paiement de la somme de 10€ ou par courriel sur simple demande à l'adresse : [administration.communale@tellin.be](mailto:administration.communale@tellin.be).

Pour tout renseignement complémentaire : 084/36.61.36 – 084/37.42.83

Par le Collège,

La Directrice Générale,  
LAMOTTE A.

Le Bourgmestre,  
MAGNETTE JP.

## Administration communale de Tellin

### Avis de location

La Commune de Tellin met en location 1 garage communal situé dans la cour de l'ancienne école de Grupont pour un montant de 48,11€/mois.

Les personnes intéressées peuvent rentrer leurs coordonnées à l'Administration communale de Tellin, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, pour le 28 avril 2014 à 10h.

Pour tout renseignement relatif au cahier des charges de location de ce garage, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale de Tellin du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 13h00 à 16h30

ou prendre contact au 084/36.61.36.

## Echo du groupe Vivre Ensemble (Minorité)

Les modifications du plan communal d'aménagement du territoire, les plans de déplacement scolaires cruciaux en ruralité, la recherche de nouvelles sources d'eau nécessaires étant donné les besoins croissants notamment en période de sécheresse, l'organisation de la distribution de cette eau à travers un réseau qui appartient à la commune, l'avis sur le schéma de développement de l'espace régional dont on parle beaucoup dans la presse (SDER), un plan trottoir qui sécurise les promeneurs, les rénovations de bâtiments communaux dans un souci de conservation du patrimoine, le plan de cohésion sociale qui a pour mission de lutter contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité, le programme de valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel des grands massifs ardennais, ...

Voici quelques projets parmi beaucoup d'autres pour lesquels nous devons donner notre avis après étude approfondie des dossiers que nous consultons à la commune avant chaque Conseil Communal.

Certains rencontrent notre approbation (oui), d'autres demandent d'être nuancés (abstention) et enfin le reste subit notre veto (non).

Dans tous les cas, nos décisions de vote sont toujours prises dans le respect et l'intérêt du citoyen.

Nous ne nous décourageons pas malgré le fait que nous soyons dans la minorité ou autrement dit l'opposition et que de ce fait-là (dans le cas de figure de la commune de Tellin : 3 contre 8), nous ne faisons pas le poids.

Nous vous rappelons que vous avez aussi la possibilité de nous contacter ou de nous rencontrer.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing



# Administration



## ESPACE PUBLIC NUMERIQUE DE TELLIN

Cours, conseils, accompagnement  
Ordinateurs, Internet, Tablettes, GSM, ...

**Accès libre : gratuit !**

**Cours particuliers : 2 € / h.**

Hall Polyvalent, 1er étage – 0479 29 9000  
tellin@epn-haute-lesse.be - www.epn-haute-lesse.be



# Jeunesse

## Appel à candidature pour les jeunes entre 15 et 21 ans.

### "Été solidaire – je suis partenaire"

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, vise à engager, sous contrats d'étudiants, des groupes de jeunes âgés de 15 à 21 ans, et de les mettre au service des personnes âgées et surtout créer des contacts entre ces différentes générations et entre les jeunes eux-mêmes.

Ce projet est l'occasion d'un premier contact, pour ces jeunes, avec la vie professionnelle et ses exigences : assurer un service de qualité, respecter ses collègues et le fonctionnement de la structure, prendre ses responsabilités dans une évaluation, être ponctuel...

Été solidaire est le fruit d'un partenariat avec la commune, le CPAS, le PCDN, et permet ainsi l'engagement de 4 à 8 jeunes chaque été. La priorité est donnée à une proportion de jeunes en difficulté et n'accédant pas aisément à un job de vacances.

Les travaux consistent en du rangement de greniers, du nettoyage d'abord, du jardinage, de la peinture, principalement chez les particuliers. Néanmoins, les jeunes participent également à divers travaux communaux tels que: entretien des lieux publics, rafraîchissement de locaux communaux, travaux environnementaux,...

Si tu es intéressé pour participer à ce projet qui se déroulera durant les mois d'été, envoie ta candidature pour le 25 avril au plus tard à :

Françoise VANLAERE- candidature Eté solidaire,  
26 mont du carillon – 6927 Tellin.



# CPAS

## Service Mobilité

cpas de Tellin  
n°appel 0495/807183



### Vous rencontrez des problèmes de déplacements ou n'avez pas de moyen de locomotion ?

Vous devez aller faire vos courses,  
Vous devez vous rendre à une consultation chez le médecin ou dans un hôpital de la région,  
Vous devez effectuer des démarches administratives (mutuelle, Forem, poste, commune,...),  
Vous souhaitez rendre visite à un proche ou un ami,  
Vous comptiez vous rendre à la bibliothèque, à l'EPN,

**Vous pouvez faire appel à notre service et réserver votre trajet minimum 48h à l'avance, nous viendrons vous chercher à votre domicile**

Nos déplacements sont possibles dans un rayon de +/- 30 kms de la commune entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi

Nos tarifs :

- forfait de 2,4 euros pour les déplacements de moins de 8 km.

- 0,30 euros /km parcouru par personne pour un trajet de plus de 8 km.

- gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

- 1,25 euros par demi-heure d'accompagnement

## En route vers les marchés....

Jeudi 17 avril à Bertrix,

Lundi 19 mai à Marche-en-Famenne,

Nous organisons un trajet collectif pour les personnes intéressées.

**Contactez-nous dès à présent au 0495/807183 pour réserver votre place et au minimum 1 semaine à l'avance.**

Le prix du trajet sera fonction du nombre de personnes participantes et des kilomètres parcourus.

**n° d'appel au 0495/807183 (Wendy Tricnaux)**





# Pas à Pas

## Un Projet de soutien à la parentalité du CPAS de Tellin.

Depuis 2011, des parents se réunissent deux fois par mois pour parler de leurs expériences, de leurs difficultés et de leur quotidien en famille. Ils font un bout de chemin ensemble et avancent « Pas à Pas ». Cet article réalisé par

### Comment est né le projet ?

Pas à pas c'est un groupe de soutien à la parentalité mis en place par le CPAS de Tellin en partenariat avec l'AMO Chlorophylle. Il est subsidié par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (Neufchâteau).

Concrètement, le projet a d'abord fait son chemin dans les échanges et les constats réalisés par les travailleurs sociaux du CPAS. Face aux situations de vie parfois complexes que nous rencontrons au quotidien, nous nous sommes aperçus que la question de la parentalité touchait de plein fouet les familles fragilisées mais également tous les parents, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles.

Etre parent cela s'apprend et nous avons tous en nous cette envie de bien faire et de voir notre famille s'épanouir. C'est l'intérêt de se retrouver pour partager nos expériences.

### A qui est-il destiné ?

Le projet Pas à Pas est ouvert à tous. Il y a des séances gratuites organisées en journée, le mardi ou jeudi matin, deux fois par mois de 9h à 11h. Lors de ces séances, nous sommes accompagnés et guidés dans nos réflexions par Marie-Noëlle de Theux-Heymans, une psychologue spécialisée dans les thérapies familiales. Nous organisons aussi des séances de relaxation, de yoga, des excursions familiales, des séances jeux de société,.... A la fin de chaque séance les parents repartent avec des astuces pratiques à tester avec leurs enfants. Pour favoriser la participation de tous, un petit espace est aménagé pour que les enfants (0-3 ans) qui ne sont pas encore scolarisés puissent jouer en toute sécurité sous la surveillance d'un travailleur social durant l'atelier.

Il y a également des séances de formation organisées en soirée. La première a eu lieu en 2012 : « Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour qu'ils parlent ». La seconde session aura lieu en 2014 et portera sur la thématique des rivalités et jalousies entre frères et sœurs. Ces 6 séances ouvertes à tous sont payantes (24€ pour les habitants de la commune de Tellin, 30€ pour les autres).

### Quels sont les objectifs de ce projet ?

L'objectif principal du projet, c'est d'accompagner les parents dans l'exercice de la parentalité. Cela recouvre plusieurs dimensions (sociales, économiques, culturelles, psychologiques, affectives,...). Nous espérons apporter aux parents des réponses concrètes par rapport aux questions qu'ils se posent.

Au travers de ce projet communautaire, nous espérons insuffler une dynamique nouvelle sur la commune et rompre les barrières entre voisins en réfléchissant ensemble au bien-être de chacun et de nos bambins.

**Avancer Pas à pas vers un meilleur demain dans la mixité sociale et culturelle.**

## Paroles de participants

« Ces rencontres organisées par le CPAS sont une occasion de créer du lien, de partager et d'échanger. »

« Pas toujours faciles de poser un cadre, des limites, de prendre le temps de s'écouter et d'écouter ses enfants. Pas à Pas c'est une occasion de se poser ! »

« Cela m'aide à comprendre mieux les enfants, à leur parler correctement, sans s'énerver. »

« Je me rends compte que c'est difficile pour les autres aussi. »

« Cela me permet de rencontrer des gens, je ne me sens plus toute seule »

## Si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter !

Maud Schmitz –Coordination du Projet Pas à Pas

CPAS de Tellin rue de La Libération, 45

6927 Tellin

Lundi ou vendredi matin : 084/36.66.85

Maud.schmitz@tellin.be

#### Organisation :

CPAS de TELLIN

#### Partenaires :

AMO Chlorophylle

Maire-Noëlle de

Theux-Heymans

ONE

#### Pouvoir subsidiant :

CAJU Neufchâteau

Projet de prévention générale dans le cadre du plan d'action 2013-2014 du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse.



## Portes ouvertes au jardin des plantes aromatiques et condimentaires de Bure le 4 mai 2014

Le printemps arrive, une promenade au jardin ne serait-elle pas l'occasion de prendre l'air, de découvrir ou redécouvrir l'endroit charmant qu'est le Jardin Jacques Goffin ?

Rappelons l'objectif du lieu : sensibiliser les jeunes à l'environnement et créer un espace accueillant et didactique pour tout public.

Dans cet esprit, des animations diverses, explications, dégustations et autres musiques champêtres seront proposées au cours de la journée.

Le jardin se situe près du terrain de football de Bure, non loin de la Chapelle Notre Dame de Haut ; c'est sûrement près de chez vous !

Le jardin fait partie des projets du PCDN (Plan Communal de Développement Nature), dont nous rappelons qu'il fonctionne essentiellement avec des bénévoles: si vous avez l'âme d'un jardinier et que vous souhaitez offrir votre aide à ce projet, contactez Chantal Bassiaux au 084/37 42 80 ou

chantal.bassiaux@tellin.be,

ou encore

Nathalie Dethier ndethier@swing.be.



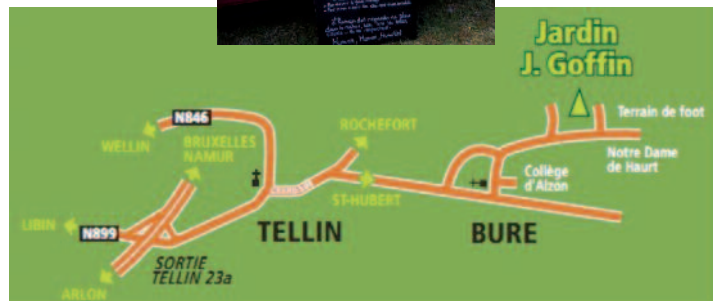
Animation musicale



Dégustation



Marie Arnould  
(CRIE St Michel)



### JOURNEE COMMUNES ET RIVIERES PROPRES 2014

Le samedi 5 avril 2014 de 13 à 17h

Nous avons encore besoin de vous !

Les déchets le long des routes n'ont pas encore complètement disparu loin de là...

Offrons quelques heures de notre temps pour les ramasser et améliorer la notre cadre de vie !



Rejoignez-nous pour le nettoyage annuel des bords de routes et de berges de notre commune.

**Info et inscriptions :** PCDN : cellule « Environnement » BASSIAUX  
Chantal : 084/374280 - 0497/274487- mail : [chantal.bassiaux@tellin.be](mailto:chantal.bassiaux@tellin.be)

**Lieu de rendez-vous :** devant les églises pour Resteigne, Bure et Tellin ; devant le monument des Démineurs pour Grupont.

**Responsables locaux :** TELLIN : Jules GRUSLIN, Francis ALEN; BURE : Yves DEGEYE, JP MAGNETTE ; GRUPONT : Yves DEGEYE; RESTEIGNE : Eric LAVIS, Thierry MARTIN

Le verre de l'amitié sera offert l'Office du tourisme de Tellin aux bénévoles ayant participé à partir de 17h. Un sachet de semences de pré fleuri sera offert à chaque participant et 2 entrées gratuites aux grottes de Han seront offertes par le Contrat Rivière sur tirage au sort.



EARTH HOUR 20:30 samedi 29 mars 2014

Participer à la  
campagne Earth Hour 2014 !

Vous pouvez faire encore plus qu'éteindre les lumières

**le 29 mars (de 20h30 à 21h30).**

Le monde entier se mobilise avec le WWF pour Earth Hour et pour le climat. Avec Earth Hour, le WWF veut encourager chacun à passer à l'action pour lutter contre le changement climatique. Cette année, le WWF a encore besoin de vous.

**Vous pouvez le faire en vous inscrivant :**

Toute l'info se trouve sur le site : [wwf.be/earthhour](http://wwf.be/earthhour).

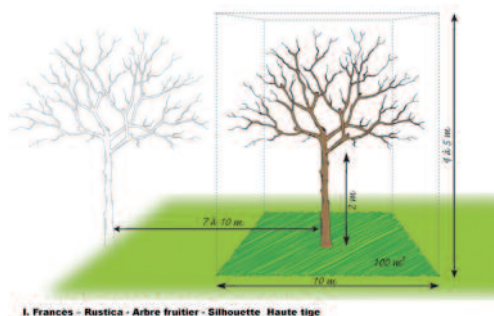
**La Commune de Tellin participe en demandant la fermeture de l'éclairage public sur les RN traversant le village de 20H30 à 21H30 et en vous invitant à faire de même dans vos foyers : une heure d'énergie à offrir – Un geste symbolique à mener avec 93 villes, 1482 individus, 129 organisations.**

Editeur responsable : JP MAGNETTE, Bourgmestre de la Commune de Tellin



PCDN et MAYA 2013-2014 :

## UNE DEUXIEME DISTRIBUTION DE FRUITIERS HAUTES TIGES dès l'automne prochain : Appel à participation



Comment bénéficier de ces plants :

Introduire votre **demande adressée au PCDN - Groupe « Verger » 45 rue de la Libération 6927 TELLIN AVANT le 30 mai 2014.**

Votre courrier avec vos coordonnées, détaillera le nombre et les variétés souhaitées (Liste communiquée à votre demande) ainsi que les références cadastrales de la parcelle concernée.

Pour la suite de la procédure, les projets réceptionnés avant cette date seront listés et triés. Après contacts pour préciser éventuellement les souhaits de chacun, vous serez tenu informé des modalités à suivre courant septembre, la distribution se voulant cadrer avec la prochaine journée de l'arbre en Région Wallonne aux alentours du 25 novembre, avec conseils de plantation, protection, tailles et reconnaissance de fruits.

## Des nouvelles de la Gestion différenciée

### « Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

#### La classification des espaces verts fait son chemin à Tellin

C'est cette classification qui va conditionner la gestion adaptée, nécessaire et suffisante à chaque espace.

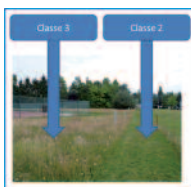
A Tellin, quatre classes ont été définies :

- Horticole                    Classe 1
- Jardiné                    Classe 2
- Champêtre                Classe 3
- Naturel                    Classe 4

Mais...

Ce n'est pas parce qu'un espace a, par exemple, la qualification « jardiné » (classe 2) que tous les éléments de cet espace ont cette classification.

Une même surface, une pelouse par exemple, peut donc ainsi, être traitée différemment suivant les indications contenues dans le futur plan de gestion communal. Sans doute verrez-vous apparaître le genre d'aménagement illustré ci-dessous à certains endroits de la commune.



#### Illustration du lien existant entre classification et entretien des espaces verts :

**Classe 1 « Horticole » :** Ce sont les espaces de prestiges qui constituent la carte de visite des villages de l'entité, ils sont composés de massifs floraux, jardinières, suspensions...



Tonte régulière des pelouses, fleurs annuelles, pas de tolérance aux plantes indésirables, haies taillées très régulièrement.

**Classe 2 « Jardiné » :** Ce sont les parcs et les espaces travaillés dans un objectif de fleurissement.



Tonte régulière des pelouses, plantes vivaces et arbustes taillés, tolérance faible aux plantes indésirables, haies taillées une ou deux fois par an.

**Classe 3 « Champêtre » :** Ce sont les espaces publics intermédiaires, plantés et engazonnés.



Tonte régulière des pelouses mais pas sur toute la surface (près fleuri, près de fauche une ou deux fois l'an), plantes et arbustes principalement indigènes, tolérance aux plantes indésirables, haies taillées une fois l'an ou laissée libre.

**Classe 4 « Naturel » :** Ce sont les espaces naturels, les haies bocagères, les prairies, les bords de rivières,...



Pas de désherbage, gestion type forestière, fauchage tardif.

## LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE

### Abus en matière de démarchage

Régulièrement, la population est confrontée à des démarcheurs qui font du porte-à-porte.

Il faut savoir que malheureusement tous ne sont pas des gens honnêtes.

Certains profitent honteusement de la crédulité de personnes plus fragiles et arrivent à soutirer des montants largement supérieurs à la valeur de ce qu'ils vendent.

### Pour une plus grande sécurité, suivez ces petits conseils:

- N'ouvrez jamais votre porte à une personne avant de l'avoir identifiée (avant d'ouvrir la porte, regardez par le judas ou par une fenêtre).
- Si vous avez le moindre doute quant à l'honnêteté de votre

interlocuteur ou si vous estimez que le montant demandé est excessif, n'hésitez surtout pas à téléphoner à la police (101) afin qu'elle puisse le contrôler.

### Par ailleurs, vous bénéficiez des protections suivantes :

- Le consommateur doit recevoir une copie de son bon de commande par écrit
- Il peut renoncer dans les 7 jours de la commande
- La clause de renonciation doit figurer sur le bon de commande
- Sauf si le consommateur a demandé préalablement la visite du vendeur, aucun paiement ou compte ne peut être accepté par le vendeur avant l'expiration des 7 jours

## Jeunesse

### Congés de Pâques 2014

Pendant les vacances de Pâques des activités sont organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire.

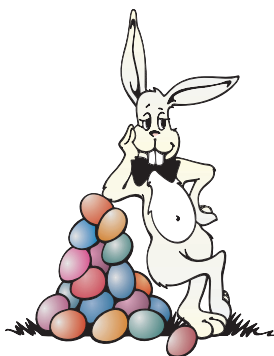
La Capucine ouvrira ses portes du lundi 7 au vendredi 18 avril de 8h à 17h30.

Inscription obligatoire pour le 28 mars au plus tard.

La semaine du 14 au 18 avril un stage sera programmé le matin pour les enfants de 2ème et 3ème maternelle et l'après-midi pour les enfants de la 1ère à la 3ème année primaire.

Pour plus d'information voir site internet de la commune.

Pour plus d'information contactez le service accueil extrascolaire : 084/387614 ou consultez le site internet de la commune.



### Congés de Pâques 2014 Activités de l'accueil extrascolaire : vacances d'été 2014

Les vacances d'été approchent à grands pas, il est important de connaître les dates d'activités pour vos enfants.

Un programme plus complet et détaillé sera diffusé début mai.

Les plaines débuteront le 7 juillet pour se terminer le 22 août.

Inscription à la semaine - excepté pour les enfants de pré-maternelle et première maternelle où une inscription à la journée est possible.

Semaine du 18 au 22 août, possibilité d'inscription à la journée pour tous.

Les enfants seront répartis en 3 groupes à savoir :

- Un groupe pré-maternelle - 1ère maternelle. Des activités plus adaptées à leur rythme et leurs besoins seront proposées.
- Un groupe 2ème et 3ème maternelle
- Un groupe des enfants de primaire.

Les inscriptions ne seront effectives qu'à partir du **5 mai**.

**Aucune inscription avant cette date!**

Nombre de places limité pour chaque groupe et chaque semaine.

Priorité d'inscription jusqu'au 1er juin pour les enfants domiciliés sur la commune de Tellin ou fréquentant une école

de l'entité.

Prix : 40€/semaine de 5 jours pour le 1er enfant d'une même famille, 35€ pour le deuxième et 30€ pour les suivants.

*Les informations concernant le paiement seront données lors de l'inscription.*

*L'inscription sera définitive après réception du versement.*

*Le service se réserve le droit d'octroyer la place à un autre enfant si le paiement n'est pas effectué dans les délais.*

Toutes les informations et le programme dans le prochain « Echos de nos clochers » ou sur le site Internet de la commune.

Si vous souhaitez obtenir les informations ou le programme n'hésitez pas à nous le demander par mail [francoise.vanlaere@tellin.be](mailto:francoise.vanlaere@tellin.be) ou par téléphone au 084/387614 ; le programme vous sera envoyé.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.

La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale. Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.





## L'ancienne fonderie de cloches de Tellin



*A.S.B.L. Tellin Fonderie*

Chers amis, chers voisins de la commune de Tellin, Cette information est déjà certainement parvenue jusqu'à vos oreilles mais aujourd'hui officiellement, nous vous annonçons avec grand plaisir que l'ancienne Fonderie de Tellin Causard-Slegers persistera encore pour un bon moment dans le patrimoine de notre belle commune.

Olivier Baudri, le nouveau propriétaire de la Fonderie, a mis sur pied avec de nombreux passionnés une ASBL qui aura pour but de faire revivre comme il se doit l'histoire de la Fonderie et de faire découvrir l'art campanaire aux visiteurs.

Dans un premier temps, notre objectif est de rénover le bâtiment, aménager les abords extérieurs, faciliter l'accès et concevoir une scénographie pour mettre en valeur le bâtiment et ses collections.

Ensuite, nous souhaitons ouvrir la fonderie au public et présenter des collections d'art campanaire comme le faisait le Musée de la Cloche et du Carillon auparavant. Nous aimerions faire une démonstration de coulée de cloche par trimestre. Nous préparons d'ailleurs déjà un grand évènement : une coulée de cloches lors des festivités du 20 et 21 juillet 2014.

Pour ce projet de grande envergure qui nous tient fort à cœur, nous nous permettons de vous solliciter :

- par le versement d'une cotisation de 25 euros comme membre sympathisant, 30 euros comme membre effectif ou tout don au compte n° BE89-1430-8851-0985 ;
- par un peu de votre temps, car vous vous en doutez, nous aurons besoin de bras pour la rénovation et l'aménagement du bâtiment (intérieur/extérieur).

- par la commande d'une cloche personnalisée qui sera coulée le 21 juillet 2014.

Nous espérons que notre projet vous intéresse car il s'agit de perpétuer votre passé ! Nous vous remercions d'avance pour votre coup de pouce financier et/ou professionnel. Nous vous demandons de faire circuler l'information un maximum autour de vous afin de pouvoir inviter de nouveaux membres.

En conclusion, citons André Gide qui a dit : « Il est bien des choses qui paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées ».

Les bénévoles de l'asbl « Tellin-Fonderie »

### Asbl Tellin Fonderie

N° d'entreprise : BE0536891535.

Siège social : Val des Cloches 129A 6927 Tellin.

N° de compte : BE89-1430-8851-0985

Contacts : Guy DE PLAEN, Président - tél : 084/38.87.04

email : [tellin.fonderie@gmail.com](mailto:tellin.fonderie@gmail.com)

Olivier BAUDRI,

Administrateur

tél : 0478/93.31.55

email : [tellin.fonderie@gmail.com](mailto:tellin.fonderie@gmail.com)



## DEVENEZ GREETERS DE TELLIN !

Tellinois de souche ou d'adoption, vous êtes passionnés par votre commune et les nouvelles rencontres ? Les mots accueil, échanges, découvertes, multi-culturalité, convivialité, vous parlent et vous ressemblent ?

Être Greeters, c'est partager bénévolement quelques heures avec des visiteurs de passage pour leur faire découvrir votre vision et votre expérience de Tellin et ses 4 villages, hors des sentiers battus.

Aux visiteurs avides de voir Tellin autrement, faites découvrir votre commune en partageant vos bons plans, vos trésors cachés, les lieux tendances ou vos promenades préférées et vous apprécieriez ces rencontres simples, sympas et authentiques !

Pour lancer ce réseau « d'ambassadeurs » bénévoles, l'Office du Tourisme recherche des profils variés et accueillants à l'image de notre territoire.

Egalement, pour les personnes qui seraient intéressées pour devenir « greeters », mais qui pensent ne pas en connaître assez sur notre commune, de petites séances d'informations afin d'affiner vos connaissances peuvent être données (en individuel ou en groupe selon les demandes).

Contactez-nous au plus vite pour plus d'informations au 084/36.60.07 ou par mail à [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be)

## Commémoration 14-18



Dans le cadre du centenaire de la Guerre 14-18, le CCCA, l'office du tourisme et la commune de Tellin ont pris l'initiative de lancer différentes activités pour l'année 2014 autour de cet anniversaire.

Le but de ce projet étant de faire (re)découvrir tous les événements qui ont pu toucher notre commune durant la 1ère guerre mondiale.

Les différents projets menés par ces 3 organismes sont :

- 3 promenades dans les 4 villages de l'entité qui seront guidées pour les 3 écoles puis disponibles au public avec des petites explications ;
- Des ateliers culinaires à destination des écoles et de l'extrascolaire ;
- Une conférence de Pierre Jodogne sur l'Abbé Enclin (date encore à déterminer) ;
- Les journées « Eglises ouvertes » du 31 mai et 1er juin qui ont pour thème « Les souvenirs de 14-18 ». A cette occasion, les églises de Bure et Resteigne seront ouvertes ;
- Une exposition ayant pour thème « Vivre dans les 4 villages tellinois en 1914-18 » et où divers thèmes tels que la vie rurale, le rôle des femmes durant la guerre, l'habillement d'époque, etc seront abordés. Celle-ci se déroulera du 2 août au 11 novembre à la Salle du Pâchy (Rue Grande, 21A) à Tellin.
- Finalement, les activités seraient bouclées par la distribution lors de la cérémonie du 11 novembre de petites rations des repas consommés régulièrement à l'époque et préparés lors des ateliers culinaires.

Pour notre exposition, nous faisons également appel à vous ! En effet, si vous connaissez une personne capable de nous fournir des renseignements sur certains événements qui se sont passés durant la 1ère guerre dans la commune ou aux alentours ; si vous avez en votre possession des écrits, des clichés ou des objets de cette époque que vous seriez enclins à nous prêter, à nous laisser photocopier ou à nous montrer pour aider à concevoir notre exposition ; ou si tout simplement le sujet vous intéresse et vous souhaitez nous donner un coup de main à réaliser ce projet, n'hésitez pas à vous manifester en contactant le CCCA ou l'office du tourisme de Tellin !

Voici les coordonnées où vous pouvez nous contacter :

Rue Grande 21 A, - 6927 Tellin - 084/36.60.07 - maxime.leonard@tellin.be <

*Le CCCA, l'Office du tourisme et la commune de Tellin.*

## Commémoration 14-18 à Tellin

*En prévision des activités préparées pour la commémoration de la guerre 14-18, Madame Colette Muraille présente sa petite chronique bimestrielle.*

*Vous retrouverez cette chronique ainsi que les toutes les autres parues dans « L'écho de nos clochers » dans l'exposition « Vivre dans les 4 villages tellinois en 1914-18 » qui se tiendra du 2 août au 11 novembre à la Salle du Pâchy à Tellin.*

### **Petite chronique de la Grande Guerre**

« Grupont est le seul village de l'entité qui n'ait pas de monument aux morts. Seules deux plaques apposées sur le mur de l'église rappellent le souvenir de Paul Fisseux et d'Omer Martin. Paul Fisseux est un dragon français. Curieusement dans son Journal de guerre ( « Les années douloureuses »), l'abbé Enclin ne mentionne pas les circonstances de la mort de ce soldat. Par contre, trois témoignages existent d'une ou des escarmouches qui eurent lieu entre Mirwart et Grupont : le rapport d'un capitaine français présent sur les lieux, la mention d'une escarmouche dans un livre sur l'invasion de la province de Luxembourg, et un récit de Joseph Calozet .

Le 13 août a lieu à Saint-Hubert, une rencontre entre Français et allemands. Un escadron français reprend la route de Saint-Hubert à Grupont. L'arrière-garde sous le commandement du capitaine Chaverouvier est poursuivie par une trentaine de uhlans. Aux Croisettes (Mirwart), un français est tué (il sera enterré à Mirwart). La confrontation a lieu à 1km de Grupont à la Queue de chat. C'est probablement au cours de cette charge que le dragon Paul Fisseux a été blessé. Grupont est en émoi, des uhlans sont arrivés par le château de Burlin. Maieur, curé , échevins sont arrêtés par les allemands ; on apporte les blessés à la brasserie, au local de la Société dramatique et à l'hôtel Kinet . Des infirmières et le docteur Henroz de Bure les soignent. Paul Fisseux, né à Neuilly-saint-Front, en 1892 , ne survivra pas à ses blessures. Il sera enterré à Grupont. Il avait 22 ans. »

Sources : Rapport du capitaine Chaverouvier à Monsieur le colonel commandant le 23e Dragon sur le combat de cavalerie de Saint-Hubert- Belgique. (Merci à Maxime Léonard du Bureau du Tourisme de Tellin) ; J. SCHMITZ-N. NIEUWLANT, Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, Tome VII, p.224-226. ; G. PECHEUR, Mirwart en Ardenne, p.326-327 : l'auteur cite en wallon et en français un extrait de J.CALOZET.

Les dragons, comme les uhlans, sont une unité de cavalerie assistée de fantassins. Déjà présents sous l'Ancien Régime, ils sont armés d'une lance, les gradés, d'un sabre et d'armes à feu. Ils donnent la charge en fonçant à cheval lance pointée en avant pour désarçonner l'adversaire et le transpercer ou l'achever. Après la guerre de 1914, ils seront reconvertis en unités de char.



## Les 70 ans de la Guerre 40 – 45

Dans la même lignée que la commémoration de la 1ère guerre mondiale, le CCCA, l'Office du tourisme et la commune de Tellin aimerait créer diverses activités autour du 70ème anniversaire de la Guerre 40 – 45.

Depuis 5 ans maintenant, la 101st Airborne Belgian Friendly organise déjà chaque 1er dimanche de l'année une marche commémorative de la Bataille de Bure traitant déjà ce sujet.

En addition de cela, nous aimerions créer d'autres activités commémoratives autour de la Guerre 40 – 45 afin de ne pas oublier ce qu'il s'est passé dans nos régions et de sensibiliser la population sur les atrocités qu'une guerre mondiale peut engendrer. Ces activités seraient une continuité des actions qui sont en préparation sur le Centenaire de la 1ère Guerre.

Ainsi, si le sujet vous parle ou vous intéresse et que vous avez des idées d'actions ou activités à mener pour la commémoration de la 2ème guerre ou souhaitez tout simplement venir donner un coup de main à la préparation de cette commémoration, nous vous invitons cordialement à

**Une réunion de concertation le 26 mars à 19h à la Salle du Pâchy (Rue Grande 21A) à Tellin !**

A cette occasion, prenez vos idées sous le bras et venez les présenter à toutes les personnes présentes !

Nous vous invitons à vous manifester près de Maxime Léonard afin de répertorier toutes vos idées qui fourmillent déjà :

Maxime Léonard  
tourisme@tellin.be  
084/36.60.07

*Le CCCA, l'Office du tourisme et la Commune de Tellin*

# ■ Sport



## Match Liège Basket/Spirou Charleroi Match de championnat

Ce mercredi 09 avril 2014 (vacances de printemps), la Province de Luxembourg, en collaboration avec la commune de Tellin, propose à 12 enfants (6-18 ans) de l'entité d'assister au match de basket-ball au Country-Hall de Liège entre le Liège Basket et le Belfius Mons-Hainaut.

Cette activité est entièrement gratuite, le transport sera assuré par la province au départ de Marche-en-Famenne.

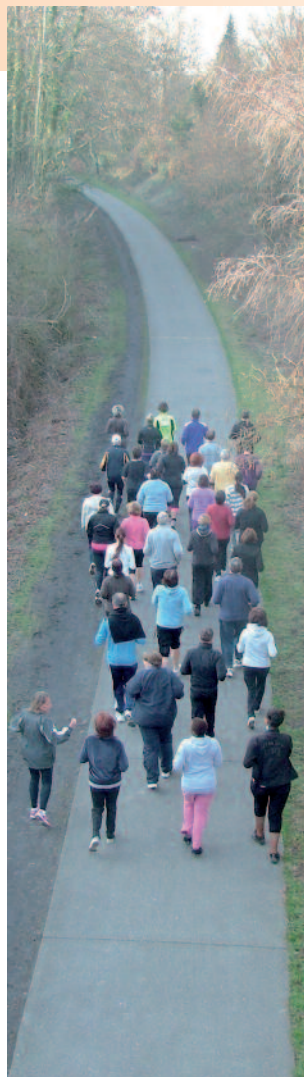
Les enfants seront pris en charge par deux adultes.

Nous vous demandons de réserver avant le 04 avril 2014, 16h30, auprès de Fabien BODSON (0498/70.95.87) ou par mail (virginie.come@tellin.be).

Un tirage au sort aura lieu afin de sélectionner les 12 participants.

Les horaires et les informations détaillées seront communiqués aux participants après le tirage au sort.

Bonne chance à tous !



## Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Le Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

**Pas besoin d'être sportif  
Pas besoin de savoir courir  
La formation débute du niveau zéro !**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !



ORGANISATEUR

COMMUNE DE TELLIN

DATE

31/03/2014

LIEU

Administration communale de TELLIN

CONTACT

Olivier DULON – 0475/30.15.68  
INFO: [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com)



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE MARS A JUIN 2014

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Tellin						
15, 22, 29/03, 05, 12 et 19/04	Cyclo d'initiation à la Marche Nordique (Ardenne Nordic Walking)					
21/03	Grand Feu (RUS Tellin)					
12/04	6h de volley et Concours de Couyon (VC Tellinam)					
19/04	Chasse aux œufs (OT Tellin & comité de parents)					
21/04	Marche ADEPS (RUS Tellin)					
24/05	Fancy-Fair (Comité de parents de Tellin)					
07/06	Chapitre (Confrérie de la Djaye)					
21 & 22/06	Beach Volley (VC Tellinam)					
28/06	Tournoi de sixte nocturne (RUS Tellin)					

Bure						
14/03	Souper Raclette (US Bure)					
15, 16, 28, 29/03	Théâtre : "Bienvenue dans l'immeuble" (La troupe des Cloches fêlées)					
30/03	Randonnée (Handi-Multi-Sports)					
04/05	Marché aux fleurs et légumes (Comité Village Fleuri)					

Grupont						
23/03	Marché aux fleurs pour le Télévie (Comité Village Fleuri)					

Pour de plus amples informations sur les événements tellinois, vous pouvez vous rendre sur le site communal : [www.tellin.be](http://www.tellin.be)  
(Si vous constatez que votre événement n'est pas complet, merci d'envoyer vos ajouts à l'adresse [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

**Tellinam SAMEDI 19 AVRIL**  
**Hall omnisport Tellin**  
 Le VC TELLINAM organise un  
**TOURNOI de**  
**6 H de VOLLEY**  
 Equipes de 6 personnes  
 Inscription: 30 €/équipe

Joueurs non-affiliés ou affiliés  
 Matches 6 contre 6 (mixtes)  
 Inscriptions à partir de 8h30—1<sup>er</sup> match à 9h00

**PETITE RESTAURATION SUR PLACE**  
**AMBIANCE ASSUREE**

Renseignements - inscription pour le **11 avril**  
 LECOMTE Corine  
 0476/50 63 02  
[vctellinam@yahoo.fr](mailto:vctellinam@yahoo.fr)  
[www.tellinam.be](http://www.tellinam.be) ou sur Facebook Vc Tellinam

**Envie de créer une Maison Croix-Rouge au sein de votre commune ?**

**Le bénévolat vous tente ? Intéressé(e) ?**  
**La Croix-Rouge de Belgique organise une séance d'information sur ses activités**  
 Le mardi 01 avril 2014 à 14h  
 Le mercredi 02 avril 2014 à 19h30  
 Salle du Pâchy, rue Grande, 21a, à Tellin  
 Inscriptions et informations complémentaires au 063 22 10 10  
 ou par mail [comite.luxembourg@croix-rouge.be](mailto:comite.luxembourg@croix-rouge.be)  
[www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

**CROIX-ROUGE** de Belgique

**Tellinam Stage de volley-ball mixte pour les 5 - 13 ans**

**Quand :** du lundi 7 au 11 avril 2014.  
**Où :** Hall omnisports de Tellin, Mont du Carillon.  
**Horaire :** de 9h00 à 16h00  
 Possibilité de garderie de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00.  
 Attention inscription préalable obligatoire.  
**Prix : 40 € pour les affiliés - 50 € pour les non affiliés**

**Inscription et renseignement :** VC TELLINAM  
 Par téléphone au 0476/50 63 02 ou par mail [vctellinam@yahoo.fr](mailto:vctellinam@yahoo.fr)

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement sur le compte **BE94 1430 8334 3414**, communication **Nom de l'enfant**

Les enfants devront se munir de vêtements de sports, prendre leurs tartines, ainsi qu'une collation pour le matin et l'après midi.

NB : Vous pouvez demander une intervention auprès de votre mutuelle

**Volley Ball Club**  
**SAMEDI 03 mai 2014**

**15 HEURES DE VOLLEY 4/4 MIXTE**  
**HALL OMNISPORTS DE JEMELLE**

**ACCUEIL DES EQUIPES : 08H30**  
**DEBUT DES MATCHS : 09H00**

**3€ PAR PERSONNE POUR LES EQUIPES QUI S'INSCRIVENT AVANT LE 21/04/14**

**5€ PAR PERSONNE POUR LES EQUIPES QUI S'INSCRIVENT APRES LE 21/04/14**

**RENSEIGNEMENTS**  
 0498/52.21.62  
 ou  
[adrian.revret@gmail.com](mailto:adrian.revret@gmail.com)



**Diner théâtre**  
avec la troupe

## Les Cloches Fêlées

*Bienvenue dans l'immeuble !*

**4 mai 2014**  
à partir de 11h30  
Salle Resteigne City

*Menu*  
Mises en bouche des chefs  
Potage tomates poivrons & Crème aux herbes  
Filet mignon de porc à la guêze et moutarde  
Chicon braisé  
Pomme mousseline  
Crêpe mékado

Adultes 20€ - Enfants (Boulettes-Frites) 8€  
Renseignements : 0495 88 63 48  
Réservation pour le 19 avril  
sur le compte 144-0528459-83  
[www.promo-tellin.be](http://www.promo-tellin.be)



**Le VC TELLINAM**  
vous invite à son

## Concours de Couyon

Au hall omnisports  
**le vendredi 18 avril 2014**

Inscriptions à partir de 19 h 30  
Première manche à 20 h 00

**Prévente au prix de 10 €\* (soit 4 tickets)**

**Entrée le jour même au prix de 12 €**

Premier lot: 150 € -  
Deuxième lot: 100 €  
et nombreux autres lots

\*chez Corine Lecomte 0476/50 63 02  
Infos: [www.tellinam.be](http://www.tellinam.be)




# BURE TELLIN

## Marche ADEPS

### 9 Juin 2014

Lundi de Pentecôte


**Distances de : 5 - 10 - 15 - 20km**

Départ : Foyer Culturel de Bure entre 8h et 14h,  
Restauration : assiette froide + frites : 8€  
ou boulettes + frites : 7€ (enfants -12ans : 3€)

Renseignements : 084 / 36 63 73  
084 / 22 22 24 - 0476 / 33 55 89  
0479 / 71 76 93  
Possibilité de livraison à domicile.

[www.promo-tellin.be](http://www.promo-tellin.be)



 Cher joueur, Chère joueuse,  
Nous te convions à  
**l'Assemblée Générale**  
qui aura lieu  
**Vendredi 28 Mars 2013 à 20H30**  
au hall de Jemelle

A L'ORDRE DU JOUR de cette assemblée :

- Debriefing de la saison
- Budget
- Modalité administrative transfert – réaffiliation - ...
- Mot du président (exercice social et philosophie sportive) et des candidats à ce poste (max 5min/ candidat)

- Vote sur la structure du club
- Vote des différents postes CE et CA
- Divers

Les candidatures sont à envoyer ou à remettre à Madame Cathy Malherbe (mail : [catmalherbe@yahoo.fr](mailto:catmalherbe@yahoo.fr)) pour le 21 mars date ultime. Toutes les informations et description de fonction sont à votre disposition sur le site du volley : <http://www.lesse-et-lhomme.be/>

Cette réunion est la vôtre, pour l'avenir du club, il est important que vous assistiez à cette Assemblée Générale.

Salutations sportives,

## Divers



**Concerts, brocantes, fêtes au village, animations pour enfants, etc.**  
**Des bénévoles viendront peut-être vous aider, mais savez-vous les protéger ?**  
**La Province de Luxembourg vous aide avec une couverture gratuite !**

**La Province de Luxembourg offre en effet la possibilité d'une couverture d'assurance aux bénévoles œuvrant dans le cadre d'initiatives occasionnelles et de petite envergure.**

Cette assurance ne remplace pas l'assurance annuelle des membres et bénévoles auprès des associations d'une certaine importance mais peut être utilisée pour les activités où il est fait appel occasionnellement à des bénévoles supplémentaires.

Toute organisation de volontariat (ASBL, association de fait, personne physique) peut introduire une demande d'agrément auprès de la Province de Luxembourg. Cependant, le volontariat ne peut être exercé dans le cadre du cercle familial ou privé.

Les personnes morales de droit public, les personnes morales soumises à un contrôle ou une influence déterminante des pouvoirs publics et les organisations à caractère raciste ou xénophobe sont exclues.

Attention, seuls les bénévoles sont couverts par cette assurance. L'activité ne peut pas être exercée par une personne salariée au sein d'une organisation demandeuse.

L'assurance proposée par la Province de Luxembourg couvre la responsabilité civile, la protection juridique, les accidents corporels et le décès.

**La demande doit être introduite au plus tard 4 semaines avant le début d'une ou des activité(s) projetée(s).** Chaque nouvelle activité doit faire l'objet d'une nouvelle demande. L'idéal est d'introduire une seule demande en début d'année pour toutes les activités projetées pour l'année.

En cas d'agrément, la Province communiquera ses activités à la compagnie d'assurance. Le maximum assurable est de 200 journées de volontariat par année civile et par organisation.

Le règlement et le formulaire de demande sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)  
[das@province.luxembourg.be](mailto:das@province.luxembourg.be)  
063/212.754

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ** | **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

**Ets WARIN s.a**  
**GRAIDE (station)**  
 Tel: 061/51.10.26  
**MARCHE**  
 Tel: 084/31.13.57

**Esso** **Mobil LUBRIFIANTS**  
 Votre expert chaleur

**ESSO OPTIPLUS**  
 N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS  
 Notre Mazout à la pointe de la technologie  
**ECONOMIE-SECURITE PROPRETE**

● Service - Qualité - Quantité  
 ● Paiements échelonnés: Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts  
 ● Ravitaillement automatique

Simplifiez-vous la vie, commandez via [www.warin-mazout.be](http://www.warin-mazout.be)

**AMPERSONN**  
 Thierry Huynen ing

La sécurité est l'affaire de tous... mais confiez la vôtre à **AMPERSONN**

Systèmes d'alarmes intrusion  
 Systèmes d'alarmes incendie  
 Systèmes de surveillance par caméras  
 Systèmes de gestion et contrôle d'accès

Entreprise de sécurité agréée n° 20 1726 05  
 Thierry HUYNEN

Cité du centenaire, 236 - 6927 Tellin  
 GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : [www.ampersonn.be](http://www.ampersonn.be)

Libin / Saint-Hubert / Tellin / Mellein

**ETSHL**  
 Agence locale pour l'emploi asbl  
 Entreprise Titres-Services de la Haute Lesse

**Vous cherchez une aide ménagère ?**

**Aide-Ménagère**

**084/36 73 47**  
 Mme VANACKER

**Atelier de repassage**

**0471/22 64 77**  
 Mme VIGNERON

**1 titre service par heure prestée**  
 9,00€ de l'heure  
 et 6,30 après déduction fiscale de 30%

**ALE TELLIN**  
 rue Grande, 14  
 6927 Tellin  
[anne.vanacker@tellin.be](mailto:anne.vanacker@tellin.be)

**autoselux**  
 votre spécialiste automobile

Nous mettons tout en oeuvre pour vous offrir un service complet et de qualité...

**Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4**

- ✓ Essai de nos véhicules
- ✓ Garantie
- ✓ Service après-vente
- ✓ Dépannage
- ✓ Entretiens
- ✓ Réparations
- ✓ Révision générale
- ✓ Vente et montage de pneus

**Service commercial**  
 ouvert 7j/7 sur rendez-vous

**Atelier**  
 ouvert du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h  
 ouvert le Samedi de 9h à 12h30

rue de Rochefort, 64a  
 6927 TELLIN  
 +32 (0) 84 223 123  
 +32 (0) 476 571 799

**FINTRO**

**LIBERT**  
 s.p.r.l.  
 Assureurs-Conseils  
 Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN  
 Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

**DELVENNE Frères**  
 Tailleur de pierre - Marbrier  
 Pierres - marbres - granits  
 pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de bouges 49  
 6927 RESTEIGNE  
 Tel : 084/38.84.00

[www.marbreriedelvenne.be](http://www.marbreriedelvenne.be)